

<p>REPUBLIQUE FRANÇAISE</p> <p>oo oo oo oo oo oo oo</p> <p>DEPARTEMENT DES PYRENEES-ORIENTALES</p> <p>oo oo oo oo oo oo oo</p> <p>COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</p>	<p>EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CONFLENT CANIGÓ</p> <p>oo oo oo oo oo oo oo</p> <p>SEANCE DU 13 MARS 2025</p>
<p><u>Nombre de Conseillers en exercice</u> : 71 <u>Présents à la séance</u> : 40 <u>Ont participé au vote</u> : 53 <u>Pour</u> : 52 <u>Contre</u> : 0 <u>Abstention</u> : 1 <u>Date de la convocation</u> : 06 Mars 2025</p>	<p>L'an deux mille VINGT CINQ et le TREIZE MARS, le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes Conflent Canigó s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de sa réunion, sous la présidence de Monsieur Jean-Louis JALLAT, Président.</p>
<p><u>Objet</u> :</p> <p style="text-align: center;">Festival Pablo Casals</p> <p style="text-align: center;">-</p> <p style="text-align: center;">subvention de fonctionnement au projet Chœur d'Enfants Pau Casals</p>	<p><u>ASSISTAIENT A LA SEANCE</u> : Bernard ALBERT, Éric MAHIEUX, Jean-Louis BOSC, Olivier CHAUVEAU, Josette PUJOL, Patrick MARCEL, Johanna MESSAGER, Claude ESCAPE, Stéphane GILMANT, Chantal CALVET, Jean-Pierre VILLELONGUE, , Anne LAUBIES, Jean-Luc BLAISE, Anne-Marie CANAL, Gérard QUES, Christian TRIADO, Jean-Louis JALLAT, Géraldine BOUVIER, Ahmed BEKHEIRA, Corinne DE MOZAS, Thérèse GOBERT-FORGAS, Bernard LAMBERT, Gladys DA SILVA, Nathalie CORNET, Aude VIVES, Nicolas BERJOAN, Jean MAURY, Olivier GRAVAS, Jean-Marie MAYDAT, Jean-Louis SALIES, Alain ESTELA, Jean-Jacques ROUCH, Claude SIRE, Jean SERVAT, Henri GUITART, Pierre SERRA, Bruno GUERIN, Lucette ORTIZ CASTILLO.</p> <p><u>ABSENTS REPRESENTES PAR UN SUPPLEANT</u> : Marie-Edith PERAL était représentée par Erik CHATELUS, Philippe DORANDEU était représenté par Michel PLANAS,</p> <p><u>ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION</u> : Daniel ASPE a donné procuration à Patrick MARCEL, Roger PAILLES a donné procuration à Claude SIRE, Régis TERRIEU a donné procuration à Olivier GRAVAS, Guy CASSOLY a donné procuration à Aude VIVES, Thierry BEGUE a donné procuration à Jean SERVAT, Éric RODRIGUEZ a donné procuration à Josette PUJOL, Elisabeth PREVOT a donné procuration à Géraldine BOUVIER, Claire LAMY a donné procuration à Gladys DA SILVA, Laurent CHARCOS a donné procuration à Nathalie CORNET, Françoise ELLIOTT a donné procuration à Jean-Luc BLAISE, Guy BOBE a donné procuration à Jean-Louis JALLAT, Christine HIERREZUELO a donné procuration à Christian TRIADO, Raphaël VIGIER a donné procuration à Henri GUITART.</p> <p><u>ABSENTS EXCUSES</u> : Sébastien NENS, Michel LLANAS, Patrice ARRO, Yaël DELVIGNE, André ARGILES, Yves DELCOR, Etienne TURRA, Agnès ANCEAU-MORER, Laurent ALOZY, Jean-Christophe JANER, Jean CASTEX, David MONTAGNE, Christelle LAPASSET, André JOSSE, Serge BOYER, Patrick LECROQ, René DRAGUE, Robert JASSEREAU.</p>
<p><u>N° d'Ordre</u> : 48-25</p>	
<p><u>Classification @ctes</u> : 7.5 Subventions</p>	
<p><u>Secrétaire de Séance</u> : Jean SERVAT</p>	

Le Président,

DIT QUE l'Association du Festival Pablo Casals met en place un projet de chœur d'enfants intitulé "Chœur d'Enfants Pau Casals", destiné aux enfants scolarisés dans le territoire de Prades et du Conflent. Ce projet vise à initier les jeunes élèves (du CE2 au CM2) au chant choral et à la musique classique par un enseignement encadré par des professionnels.

DONNE LECTURE du projet qui a pour objectifs :

- Offrir un enseignement gratuit du chant choral aux enfants du territoire, en favorisant leur éveil musical.
- Encadrer les enfants par des professionnels, notamment par le chef de chœur Cyprien Sadek et des chanteurs expérimentés.

- Organiser des événements musicaux, incluant un stage et des concerts publics (concert en juillet 2025, concert de Noël en décembre 2025, et une représentation finale dans le cadre du Festival Pablo Casals en 2026).
- Promouvoir la culture musicale et l'accès à la musique classique à des enfants ne bénéficiant pas nécessairement d'un accès privilégié à ces pratiques.

PRECISE que le projet est financé principalement par des partenaires privés, dont la Fondation Orange et un mécène privé. La mairie de Prades est également impliquée dans le financement du projet.

Le montant total de l'action est de 91.400 € sur 18 mois. Les mécènes privés finançant 80.000 € et la commune de Prades 10.000 €.

FAIT PART au Conseil que la Communauté de Communes Conflent Canigó est sollicitée pour apporter un soutien financier à hauteur de 1.000 € en tant que partenaire du projet.

Cette participation financière permettrait :

- De renforcer l'ancrage territorial du projet en impliquant la Communauté de Communes.
- De contribuer aux coûts de fonctionnement du chœur, notamment les frais d'encadrement et de communication.
- De favoriser l'accès à la culture et à la musique classique pour les jeunes du territoire.

DIT QUE ce projet s'inscrit pleinement dans une dynamique culturelle et éducative locale, en offrant aux enfants une opportunité unique d'apprentissage musical et de participation à un événement artistique reconnu. La Communauté de Communes Conflent Canigó a ainsi l'opportunité de soutenir ce projet porteur de valeurs éducatives et culturelles par l'attribution d'une subvention de 1.000 € à l'Association du Festival Pablo Casals.

DEMANDE à l'Assemblée de bien vouloir se prononcer.

Le Conseil Communautaire, après avoir entendu l'exposé de son Président et après en avoir délibéré valablement, 52 voix POUR et 1 ABSTENTION.

Yves DELCOR n'a pas pris part au vote.

ACCEPTE d'apporter un soutien financier en tant que partenaire du projet de chœur d'enfants intitulé "Chœur d'Enfants Pau Casals", à l'Association du Festival Pablo Casals, à hauteur de 1.000 €.

DONNE TOUT POUVOIR à Monsieur le Président pour signer toutes les pièces permettant de mener à bien cette opération.

Ainsi fait et délibéré, le jour, mois et an que dessus par tous les membres présents.

20 Mars 2025
Pour extrait, certifié conforme,
Le Président,
Jean-Louis JALLAT.

